Faits Divers

L'ESCROQUERIE AUX ÉTRENNES

Paris, 28 décembre. — La police a arrêté hier trois individus, les nommés Stévenot, Wininger et Dupoisot, faisant partie d'une bande organisée qui pratique l'escroquerie aux étrennes.

Depuis plusieurs années, aux approches du 1er janvier, nos trois hommes, très au courant des usages des diverses corporations de la ville de Paris, se tran formaient en travailleurs municipaux. Ils s'étaient fait confectionner, au préalable, par un imprimeur que l'on recherche, diverses cartes portant comme suscriptions : « Service administratif des travaux de Paris, service des eaux, service du réseau téléphonique », etc. Suivaient des signatures d'ingénieurs connus et de chefs de bureau.

Munis de ces diverses pièces, Stévenot, Wininger et Dupoisot parcouraient Paris depuis le 1er décembre, visitant les banques, les grandes industries, les compagnies de chemins de fer et de navigation et recueillaient les étrennes du jour de l'an. Un peu partout ils réussissaient. Chaque journée représentait, pour chacun d'eux, une recette d'au moins cent francs.

Hier, deux inspecteurs du 2e district les prirent en filatures et les arrêtèrent en flagrant délit, boulevard de la Bastille, 28, à la Compagnie générale de navigation où ils venaient d'opérer. On les conduisit devant M. Boutineau, commissaire de police du quartier.

Une perquisition opérée à leurs domiciles respectifs a fait découvrir un stock de quatre cents cartes de diverses nuances.

Les trois escrocs ont été envoyés au Dépôt. On recherche leurs complices.

EN JOUANT AVEC UN FUSIL

Un jeune homme de quinze ans, M. Paul Ringeon, s'amusait hier avec un fusil chargé, à Villeneuve-la-Comtesse (Charente-Inférieure). Soudain le coup partit et frappa à la tête son frère, âgé de douze ans. La mort fut instantanée. L'auteur involontaire de cet accident a été tellement impressionné qu'il a presque perdu la raison.

FONCTIONNAIRE ESCROC

M. Fuzier, chef de la Sûreté à Saint-Etienne (Loire), a arrêté le nommé Jean-Marie Siauve, trente-trois ans, employé départemental au service des retraites ouvrières et paysannes. Siauve a reconnu, au cours de l'interrogatoire qu'il a subi, avoir établi de faux certificats de vie et s'être approprié le montant de diverses liquidations de pensions, mais il nie avoir imité des signatures.

La trésorerie générale de la Loire, à qui la Caisse des dépôts et consignations avait signalé les premiers faux, a fait procéder à une minutieuse revue des dossiers des assurés et a déjà établi que des personnes décédées ou non, en possession de leurs titres, avaient été portées comme bénéficiaires des sommes fictivement touchées en leur nom.

On a trouvé dans le bureau de Siauve un faux cachet et des formules de certificats de vie.

UNE FRAUDE ORIGINALE

Une fraude originale sur les compteurs à gaz à payement préalable vient d'être constatée à Honolulu.

La Compagnie du gaz de cette ville s'était aperçue qu'un de ses abonnés frustrait de grandes quantités de gaz. Dans la boîte automatique à monnaie destinée à recevoir des pièces d'un penny pour faire délivrer par le compteur une certaine quantité de gaz on ne trouvait rien aux fins de mois. Cependant, il y avait une consommation visible de gaz. Les contrôleurs de la compagnie vinrent à plusieurs reprises demander des explications.

L'abonné leur répondit avec cynisme qu'il ne manquait pas de gaz et qu'il ne mettrait pas de monnaie dans le compteur tant qu'il en aurait.

Vaincue, la compagnie, désireuse que tous ses abonnés n'en fissent autant, offrit à l'abonné une somme assez importante et lui promit l'impunité contre la révélation de son secret.

L'abonné exhiba alors aux représentants de la compagnie un moule en fer et une machine à glace. En versant un peu d'eau dans le moule, il obtint rapidement un disque de glace ayant les dimensions de la pièce de monnaie. Introduite dans la fente de la boîte à monnaie, il eut ainsi la provision de gaz correspondante. Le disque de glace une fois tombé fondit rapidement et aucune trace de l'ingénieux subterfuge ne subsista.

ELEVAGE DE LA CARPE EN EAU TIEDE

L'élevage des cyprins, famille à laquelle appartient la carpe, est reconnu comme étant très lucratif lorsqu'il est pratiqué d'une façon méthodique. On sait que la carpe se plaît surtout dans les étangs à fond vaseux, et qu'elle est, par conséquent, peu difficile quant à la qualité de l'eau. A cet égard, il est un mode d'élevage assez curieux, élevage industriel pourrait-on dire, encore peu connu et qui se pratique dans des conditions très particulières ; il permettrait d'obtenir une croissance rapide et dans un milieu où la chair de ce poisson pourrait conserver toutes ses qualités.

A Maubeuge dans un étang d'usine, formé par les eaux chaudes de condensation des machines à vapeur, un industriel a obtenu dans cet élevage des résultats d'autant plus intéressants pour les pisciculteurs que la simple observation des mœurs des cyprins permet de les expliquer et de les contrôler sans qu'il soit nécessaire de recourir à des expériences scientifiques, et au résultat parfois problématique.

Dans le cas dont il s'agit, les eaux chaudes de condensation des machines passent avant d'arriver à l'étang, par un réfrigérant qui, pour les refroidir, les divise et leur restitue une forte dose d'air. L'eau, qui est encore tiède lorsqu'elle est déversée dans l'étang, y conserve une température relativement élevée. Les carpes paraissent avides d'eau chaude, car, au moment du frai, elles se tiennent en masse près de la canalisation servant de déversoir ; dans ce milieu leur circulation devient plus active.

Tous les pêcheurs, surtout les pêcheurs à l'épervier, savent que les carpes, remontant le courant dans les rivières et les ruisseaux, aux mois d'avril et mai, vont toujours frayer par bandes dans un endroit couvert d'herbes, mais en plein soleil. La fécondité de la carpe, qui pond habituellement de 400.000 à 600.000 œufs, est accrue par le séjour en eau chaude. Le fond de l'étang situé près de l'usine citée plus haut, est recouvert d'une vase formée de matières grasses, dans lesquelles on ne trouve pas de vers ; ce sédiment ne se prête pas à leur propagation. L'huile de graissage des cylindres, dont les eaux sont chargées, au point qu'un léger vernis recouvre la surface de l'étang, sert d'aliment aux carpes, et au lieu de donner un mauvais goût à la chair, de ces poissons — comme on pourrait le croire —, elle la rend plus ferme et aussi plus délicate que celle du carpeau d'eau vive tant vanté par les pêcheurs du Rhône et de la Saône. L'eau chaude, continuellement renouvelée, crée un milieu très favorable à la croissance du poisson et, aussi, sans bourse délier, se trouve réalisée cette pisciculture industrielle d'un genre tout particulier, qui tranche singulièrement avec l'idée généralement admise : à savoir que la pollution des eaux par les déversements des usines constitue un obstacle à l'élevage du poisson. En ce qui concerne la carpe, on voit que ce poisson peut prospérer en eau tiède chargée d'huile minérale.

LES GRÈVES

LES GRÈVES DE CALUMET

L'agression contre le chef de la Fédération

Chicago, 28 décembre. — M. Meyer, le président de la Fédération des mineurs de l'Ouest, blessé hier à Calumet au cours de l'agression, dont il a été l'objet, est arrivé à Chicago. Il a été transporté à l'hôpital.

La Nouvelle LOI MILITAIRE EXPLIQUÉE est en vente au prix de 0.50 aux librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande Rue, Roubaix, et 33, rue Carnot. Tél. 60390

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, lundi 29 décembre :

Soleil : lever 7 h. 46 ; coucher, 16 h.
Lune : nouvelle le 27 ; plein quartier le 4.
Aujourd'hui : Sainte-Eléonore ; demain : Saint-Sabin.

A 10 h., cours d'enseignement supérieur des jeunes filles.

Pour les Exilés

On nous prie d'insérer l'appel suivant :

Il y a plus de dix ans commencait, après les expulsions brutales et souvent inhumaines, l'odyssée vers l'étranger d'un grand nombre de congrégations religieuses.

Le temps a passé, la vie a poursuivi son cours, et cependant les besoins de nos exilés français sont toujours très grands !

Si la mort, conséquence de souffrances trop dures, a fauché bien des existences dans le lot des victimes de nos persécuteurs, ils sont cependant très nombreux encore, ceux qui ont besoin de notre pain pour vivre, de notre affection pour supporter l'exil. Plus âgés, ils sont moins capables de gagner leur vie, et les maladies, en diminuant peu à peu les forces des plus vaillants, nécessitent de « plus en plus » des soins coûteux, en faisant de « plus en plus » les sources des maigres salaires qui, il y a quelques années, pouvaient suffire aux besoins si minimes de nos Communautés.

Et pourtant, quels sont nombreux, réduites à la dernière misère souvent, ces communautés qui ont été simplement tolérées, accueillies par pitié dans les villages ou les villes de Belgique, et qui, aujourd'hui encore, ne vivent que du travail de leurs mains, et de l'aumône dans une mesure bien minime ! Ne nous importent pas de sonder ici ces cœurs pour y découvrir la souffrance la plus profonde, celle de ne pouvoir plus se dévouer, se dire du bien aux âmes, se dépenser directement au service de l'Eglise. Généreux autant que surnaturels, ces cœurs de vrais chrétiens savent que leurs souffrances sont acceptées de Dieu qui les a choisis comme victimes, et plus la peine est profonde, plus ils ont le mérite, et plus ardemment ils prient qu'ils en font à Dieu pour expier, pour mériter, pour racheter en un mot ce cher pays de France, dont leurs larmes et leur sang sont la rançon. Mais si l'âme est écrasée par son impuissance à agir pour le bien, il faut, d'autre part, songer à assurer au corps les soins d'urgente nécessité. Et, après dix ans, cette tâche reste pour beaucoup la plus difficile et la plus pénible. Habitués à voir souffrir nos exilés les populations n'y prennent plus garde, et c'est moins souvent que des visiteurs songent à se priver pour porter, aux religieux, quelques œufs pour les malades, la provision de pommes de terre pour quelques jours.

Son cœur rappelle le souvenir autour de vous, nos religieux, nos religieuses souffrent, ont, dans bien des cas, un sort plus dur qu'il y a dix ans ; ils se consument toujours en souffrant pour nous, c'est le plus noble et le plus pur sang de France qui, là-bas, réclame notre pitié et attend notre aumône pour la vie de chaque jour ; ils nous disent à nous, comme ils le crient à Dieu : Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; le pain nécessaire chaque jour, pour ne pas trop aggraver le lit de notre mort, qui nous empêcherait de continuer notre rôle de victime d'expiation.

Soyons généreux, que notre zèle se fasse contagieux, pour que partout nous puissions ranimer ce beau feu de la charité pour nos pauvres, nos grands pauvres, si dignes de notre admiration, de notre vénération même, parce qu'ils n'ont jamais fait que du bien, parce que leur pauvreté et leur souffrance les rendent plus saints chaque jour.

Les offrandes peuvent être envoyées à Mme Lepoutre-Prouvost, 12, place Chevreul ; Mme Huet-Wallaert, 1, rue du Manège ; Mme Armand Masson, 55, rue Neuve.

Une agression nocturne rue de Tourcoing

UN OUVRIER DÉVALISÉ

Une plainte en agression nocturne a été déposée, au cours de la nuit de samedi à dimanche, entre les mains de M. Orlanges, commissaire de police du 4e arrondissement. La victime est M. Norbert Deneef, âgé de 25 ans, mécanicien, demeurant chez M. Vandenbrouck, rue Sainte-Thérèse.

Vers 19 heures ½, samedi, en sortant de la chaudronnerie de M. Champaillier, rue de Tourcoing, où il est occupé, il se rendit avec deux amis, dans un estaminet de la rue de l'Alma, où ils prirent quelques consommations. Quelques minutes avant dix heures, les amis se séparèrent. M. Deneef regagna son domicile par la rue de Tourcoing, pendant que ses deux amis remontaient la rue de l'Alma.

En passant rue de Tourcoing, à hauteur du W.-C. placé contre le mur de l'usine à gaz, M. Deneef fut soudain attaqué par trois malfaiteurs. L'un saisit l'ouvrier mécanicien à la gorge ; un autre immobilisa ses mouvements, pendant que le troisième inspectait les poches des vêtements de M. Deneef. Les trois escarpes s'emparèrent d'une somme de 23 fr. 50.

La victime de cette agression, qui avait reçu quelques coups en se débattant, s'est aussitôt rendue au commissariat de la rue Voltaire. Des recherches ont été faites, mais sans résultat, par les sergents de ville Louis Smet et Forret. M. Deneef a pu donner un signalement assez complet de ses agresseurs. Ceux-ci sont activement recherchés par les agents du service de la sûreté.

Une maison cambriolée rue du Capitaine Aubert

LES MALFAITEURS NE S'EMPARENT QUE D'UN REVOLVER

Les cambrioleurs ne chôment pas. Pour eux, le repos hebdomadaire n'existe pas ; c'est ainsi que dimanche soir, ils ont encore commis de nouveaux exploits, rue du Capitaine-Aubert, à l'extrémité du territoire, vers Tourcoing.

Dimanche après-midi, vers cinq heures, M. Edouard Carbonnelle, directeur-mécanicien, quittait sa demeure, en compagnie de sa famille.

Deux heures plus tard, à son retour, son fils qui était en possession de la clef de la porte de la rue, ne parvint à ouvrir cette dernière qu'après bien des difficultés. En pénétrant dans le couloir, il constata qu'une chaise avait été placée contre la porte intérieure.

Le premier moment de surprise passé, M. Edouard Carbonnelle se rendit compte que des malfaiteurs s'étaient introduits chez lui.

Au rez-de-chaussée, on ne remarqua rien d'anormal, mais en se rendant au premier étage, on constata le passage des malfaiteurs. Les literies étaient complètement bouleversées et les meubles avaient été fouillés. Du tiroir d'une table, un revolver chargé de trois balles avait été enlevé. C'est le seul objet de la disparition duquel M. Carbonnelle se soit aperçu.

Pour pénétrer dans la maison, les cambrioleurs ont escaladé le mur de la cour qui donne sur un terrain vague, puis ils ont grimpé sur la plate-forme de la cuisine ; ils ont ensuite forcé la fenêtre du premier étage et se sont introduits dans la chambre.

On croit que les noctambules se sont enfuis lorsqu'ils ont entendu rentrer M. Edouard Carbonnelle.

M. Orlanges, commissaire de police de permanence, a été informé de ce cambriolage et des ordres ont été immédiatement donnés au service de la sûreté pour en rechercher les auteurs.

RÉUNION GÉNÉRALE DE L'UNION COMMERCIALE.

— L'Union Commerciale a tenu dimanche, sa réunion générale annuelle dans une salle du Café Pandore. La réunion était présidée par M. de Callenstein qui en ouvrant cette assemblée annuelle, la 17e de l'Union, a tenu à exprimer un respectueux hommage à la mémoire de M. Wicart, le président fondateur de l'Union Commerciale.

Il fait procéder à l'élection de six membres du bureau : MM. de Callenstein, Marchand, Montignies, Vandenbogaerde, Watteau, Gransir, sont élus.

Deux contrôleurs sont encore nommés, puis M. Wicart donne lecture d'un rapport sur la situation de la caisse. M. de Callenstein dit encore combien il voudrait voir tous les commerçants comprendre mieux le rôle de l'Union Commerciale et comment elle protège le petit commerce.

M. René Lefebvre, président de la Fédération du Nord, a donné un aperçu de ce qui avait été fait par les Unions Commerciales depuis un an. Il a parlé d'abord de la loi sur les déballages qui est à présent mise à peu près au point, car, dit-il, on est arrivé à faire respecter la loi non seulement au déballeur d'occasion, mais aussi au commerçant sédentaire, qui se sert parfois de ce moyen des soldes pour écouler un produit acheté par trop grandes quantités.

Il y a aussi le droit de propriété vis-à-vis du locataire dans le cas de cession d'un fonds de commerce, le droit de cession de bail pour un commerçant et surtout l'ancienne revendication au sujet du cautionnement à fournir par les gérants. Toutes ces questions ont une très grande importance pour les petits commerçants et grâce aux Unions Commerciales, elles sont soumises au Parlement, dans des conditions qui sont réellement favorables au petit commerce en respectant le droit du propriétaire de l'immeuble et la propriété commerciale.

Les explications données par M. Lefebvre ont été fort claires et ses exemples pris parmi des cas récents ont convaincu l'auditoire que des résultats pouvaient être obtenus par l'union de tous les commerçants petits et grands, pour défendre le petit commerce.

M. de Callenstein remercie cordialement le conférencier et l'assure que la sérieuse étude de la situation du petit commerçant qu'il vient de présenter servira certainement à faire de nouveaux adhérents à l'Union.

LA FÊTE ANNIVERSAIRE DU SYNDICAT DES VOYAGEURS ET REPRÉSENTANTS DE COMMERCE DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS

a eu lieu samedi soir, dans la salle du « Café Français », Grand'Rue, où un banquet amical réunissait environ quatre-vingts convives. A la table d'honneur se trouvaient MM. Dauphiné, président ; Léon Candelier, vice-président ; Edmond Wissocq, secrétaire ; Reyns, trésorier ; Desprierres, membre fondateur ; le représentant du « Journal de Roubaix », etc. Le repas a été très gai du commencement à la fin. Au champagne, M. Desprierres a remercié les fondateurs et le Comité. M. Candelier offre une jolie gerbe de fleurs au président, qui remercie avec à propos, tous les convives, le dévoué secrétaire et le « Journal de Roubaix ».

M. Wissocq, secrétaire, remercie le président de ses paroles élogieuses, et dit que s'il a été la cheville ouvrière du groupement, les sociétaires en ont été les dociles ouvriers, et il promet son concours assidu et dévoué car le syndicat, dit-il, suivra une marche ascendante dans la fraternité.

On acclame ensuite les dignitaires, les fondateurs et tous ceux qui s'intéressent à la société, ainsi que MM. Vergin, Magermanns, Loderwick, Lagasse, Despierre, etc., qui ont pris part à un concert intime très apprécié.

LA RÉUNION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE ROUBAIX ET DE SES CANTONS.

— L'Association des Familles de Roubaix et de ses cantons a tenu dimanche, son assemblée générale annuelle dans la salle de la maison des Œuvres, rue Lésueur, sous la présidence de M. l'abbé Lefebvre, curé de Saint-Jean-Baptiste, ayant à ses côtés M. Totain, président de l'Association et M. Dancette, secrétaire.

Dans un rapport très documenté, M. Dancette retrace la vie de l'Association. Il remercie M. l'abbé Delplanque du Comité des Ecoles d'avoir accepté de mettre son dévouement à la disposition du Comité comme directeur de l'Association. Il est heureux de constater les développements de cette œuvre de justice envers les enfants des écoles libre et d'abord il salue M. l'abbé Lefebvre que l'Association a nommé président d'honneur, en reconnaissance de l'appui qu'il a si largement prêté dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste. Puis, il parle des résultats obtenus dans les paroisses Saint-Michel et Saint-Joseph.

M. Dancette rappelle la réclamation soumise à l'Administration Municipale le 18 novembre dernier, pour obtenir que les enfants des écoles libres aient part à la distribution des vêtements. Devant le résultat négatif de cette démarche, il conclut en demandant à l'assemblée de faire une active propagande.

M. Desbarbieux prend ensuite la parole, puis M. le curé de Saint-Jean-Baptiste et M. l'abbé Delplanque, qui promettent leur concours pour le développement de l'Association. L'assemblée décide d'envoyer un télégramme de filiale soumission à Mgr Charost, évêque de Lille et procède au vote de modification du règlement et au remplacement d'une partie du Comité.

Le bureau se trouve maintenant constitué de la façon suivante : Président d'honneur, M. le curé de Saint-Jean-Baptiste ; président, A. Totain ; vice-président, M. Monier ; secrétaire M. V. Dancette ; secrétaire adjoint, M. Degov.

LE BANQUET DU CERCLE POLYGLOTTE.

— Les membres du Cercle Polyglotte se sont réunis, samedi soir, en leur local, 4, rue de la Gare, pour leur banquet de Christmas.

Aux côtés de M. Gustave Duhamel, président-fondateur du Cercle, se trouvaient les divers vice-présidents, MM. Schwartz et Scherpereel, M. Ducatteau, secrétaire, M. Vandewiele, trésorier et toute la Commission.

Au champagne, M. Duhamel a prononcé un toast dans lequel il a rappelé la marche de la société pendant ses dix-sept ans d'existence. Il a excusé M. Ed. Lalouette, président d'honneur empêché et il a exprimé sa reconnaissance à l'Administration municipale qui comprend bien l'œuvre poursuivie par le Cercle Polyglotte et qui lui apporte son généreux concours. Il a tenu à reconnaître d'une façon spéciale l'appui que lui donnaient ses vice-présidents, MM. Schwartz et Scherpereel puis, après avoir remercié les chefs de section, il lève son verre à la prospérité du Cercle, qui rend des services si appréciables aux jeunes gens et au commerce roubaisien.

M. Ducatteau, secrétaire, exprime ensuite sa sympathie au « Journal de Roubaix » qui a toujours témoigné sa bienveillance au Cercle Polyglotte.

Enfin, M. Schwartz propose un vivat en l'honneur de M. Duhamel. La soirée s'est terminée par un charmant concert improvisé.

L'ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES.

— La loi d'assistance aux familles nombreuses entrera en application à partir du 1er janvier 1914. Par suite, les intéressés qui se trouvent dans les conditions indiquées par l'article 2 de la loi, peuvent dès maintenant réclamer leur inscription au Bureau d'Assistance, 119, 121, rue Pellart, de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures, munis de leur livret de famille, d'un certificat de résidence délivré par la Mairie et d'un certificat de non-imposition établi par le percepteur des contributions directes de leur canton.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

Les radicaux-socialistes de la Loire contre M. Briand

Saint-Etienne, 28 décembre. — Aujourd'hui a eu lieu, à la Bourse du Travail, de Saint-Etienne, le Congrès de la Fédération radicale et radicale-socialiste de la Loire. La séance d'ouverture était présidée par M. Drivet, député.

Les divers orateurs ont protesté contre la politique d'apaisement, critiqué la loi de trois ans, réclamé l'établissement de l'impôt sur le revenu, et l'application immédiate de la loi des 8 heures dans les mines, récemment votée.

M. Tessier, avocat, s'est livré à une vive attaque contre la Fédération créée par M. Briand et ses amis.

Au cours d'un banquet, qui a suivi, M. Durafour, député, a exposé le programme du parti. Il a affirmé que les radicaux-socialistes resteraient opposés à la loi de trois ans, et qu'ils poursuivraient l'avènement des réformes sociales, ainsi que l'établissement de l'impôt sur le revenu, d'un contrat collectif du travail et d'un minimum de salaire.

M. Durafour a constaté ensuite que certains radicaux avaient quitté le parti, au moment où ce dernier se disposait à leur signifier leur congé. Il a protesté contre les tentatives faites par M. Briand, pour accaparer la mémoire de Gambetta et de Jules Ferry.

L'orateur a terminé en donnant rendez-vous, pour une prochaine session, à tous les radicaux-socialistes, pour « combattre la politique de l'équivoque. »

A noter que MM. Drivet et Durafour sont les deux seuls députés de la Loire, qui passent pour avoir été élus, en 1906, grâce à l'appui de M. Briand.

M. Renoult à Lure

LES DÉCLARATIONS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Lure, 28 décembre. — M. Renoult, ministre de l'Intérieur, a présidé aujourd'hui, le banquet de la Fédération Démocratique de l'arrondissement de Lure. Le Préfet et les divers fonctionnaires y assistaient, ainsi que MM. Genoux, sénateur, et Mathis, député.

M. Renoult a déclaré n'avoir rien à modifier au discours qu'il présenta à Lure, en octobre dernier, et dans lequel il se déclarait pour une politique de clarté, s'appuyant sur l'union des gauches, pour une action continue de laïcité, de justice fiscale et de généreuse solidarité, qui constituent le programme même du gouvernement actuel.

Une panthère s'échappe à Paris

UN ENFANT GRAVEMENT MORDU

Paris, 28 décembre. — Ce soir, à la ménagerie Chappreaux, installée boulevard de Belleville, une jeune panthère s'est dégagée de son collier de fer et s'est élancée dans le public. Il n'y eut pas de panique, mais les spectateurs, ayant frappé l'animal, celui-ci, rendu furieux, bondit à la figure d'un enfant de dix ans, le jeune Carlot, demeurant au passage de Ménilmontant, et le mordit sérieusement. Le jeune Carlot a été admis d'urgence à l'hôpital Saint-Louis.

M. Rolland et la Légion d'honneur

Paris, 29 décembre. — La « Libre Parole » de lundi matin, annonce qu'une plainte fortement motivée, est adressée, à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, par un légionnaire, contre M. Rolland, président de la Chambre de commerce de Bruxelles, et officier de l'ordre national. A ce propos, la « Libre Parole » pose la question suivante :

« Pourquoi M. Rolland ne publie-t-il pas, en son intégralité, les mentions portées sur son livret militaire ? »

Les aventures de la "Joconde"

LE DÉPART POUR MILAN

Rome, 28 décembre. — La « Joconde » soigneusement emballée, a été placée dans un compartiment spécial du train de Milan, elle est accompagnée à Milan, par MM. Le Prieur et Mondignoni.

UN STEAMER ÉCHOUÉ

Brisbane, 28 décembre. — Le vapeur « Tasman », en route sur Java, a annoncé, par radiotélégramme, à Thurstayisland, qu'il était échoué à Branbleday.

A bord du « Tasman », dont la position est dangereuse, se trouvent un grand nombre de passagers, parmi lesquels MM. Adams et Stannsmith, commissaire de l'exposition de Panama à San-Francisco, et Mme Mordich, artiste lyrique connue. Un vapeur est parti au secours du « Tasman ».

Le banditisme dans le Midi

ENCORE UN MEURTRE A PÉGOMAS

Cannes, 28 décembre. — Hier soir, à 6 h., à Tanneron, dans le massif montagneux, à 6 kilomètres à l'ouest de Pégomas, au quartier de l'Olivier, ou se trouve encore un groupe d'habitations, occupées par de petits propriétaires, forceurs de mimosas, M. Astier, âgé de 57 ans, était à table avec sa femme, son fils et ses domestiques, lorsque un coup de feu fut tiré presque à bout portant, à travers les vitres. M. Astier fut atteint à la tempe droite, et eut la boîte crânienne brisée.

Dans l'entourage de la victime, on croit à une vengeance particulière, et on met hors de cause, les fameux bandits de Pégomas ; mais il n'en va pas de même parmi la population, qui se montre très alarmée. La police mobile de la Seine a été appelée sur les lieux.

LA MORT DE MENELIK

Le nouvel empereur d'Abyssinie

Rome, 28 décembre. — La « Tribuna » publie une dépêche d'Addis-Abbada, confirmant qu'aucun trouble ne se produisit en Abyssinie. Le gouvernement est concentré entre les mains du Ras-Micael, père de Lidj-Jeassu.

Les chefs, réunis dans la capitale, ont accueilli le changement de régime, avec une tranquille confiance. On a défendu seulement, aux chefs du Tigre, de quitter leur territoire. Cet ordre est dirigé contre le Ras Olie, frère de la reine Altout, dont on craignait l'hostilité à l'égard de Lidj-Jeassu.

Le Ras Micael a ordonné de concentrer pour toute éventualité, des forces considérables sur les confins du Tigre.

A LA VERRERIE OUVRIÈRE

Albi, 28 décembre. — Le Syndicat désirant provoquer une réunion extraordinaire des actionnaires de la Verrerie ouvrière, a provoqué la démission des délégués verriers au Conseil d'administration.

Le vapeur échoué sur la côte marocaine

Gibraltar, 28 décembre. — Le vapeur anglais « Ludgatte » a été renfloué par un vapeur de sauvetage. Il est arrivé à Gibraltar.

LES JOURNAUX DE PARIS de lundi matin

Paris, lundi 29 décembre.

LE NOUVEAU GROUPEMENT POLITIQUE

De M. Joseph Denais, député, dans la *Libre Parole* :

« Que M. Caillaux et les radicaux de la rue de Valois, se fassent les fourriers des collectivistes, la chose n'est pas niable. Les amis de M. Jaurès le proclament eux-mêmes, et le bon sens indique qu'on livre une citadelle, lorsqu'on en démonte ou abandonne, un à un, tous les travaux avancés, toutes les avenues fortifiées, qui empêchent l'assaillant de poser ses mines.

» M. Briand a conscience du danger. Il ne veut pas livrer la citadelle. Il conçoit que l'occupation de certaines positions de couverture est absolument indispensable ; mais par un singulier égarement, il consent pourtant à en délaisser quelques-unes, par où l'ennemi pourra tourner et faire tomber les autres.

» Si les liens sont étroits entre la perte du sens moral et la criminalité, l'antipatriotisme et la haine de l'ordre social, prétendrait-on nier que la ruine de tout idéal et la lutte constante contre le sentiment religieux n'ont aucune corrélation avec les périls que viennent combattre les coalisés de la rue d'Enghien ? »

LES PROJETS FINANCIERS DE M. CAILLAUX

De M. Jaurès, dans l'*Humanité* :

« Autant les vues financières de M. Caillaux sont claires et fermes pour demain, autant il me semble que ses projets pour après-demain sont incertains. Il prévoit le rétablissement des finances, en plusieurs étapes, et il paraît admettre que, quand les classes riches auront contribué, on pourra demander, à la masse, des sacrifices ; pourtant, M. Caillaux écarte toute idée de recours aux impôts indirects. Comment donc pourra-t-il procéder ? Mais ce sont là, je le répète, questions d'après-demain, auxquelles nous veillerons pour notre part.

» Pour demain, M. Caillaux a pris position nette. Il a déclaré au Sénat qu'il entendait amortir, en moins de vingt ans, l'emprunt de liquidation et de dépenses militaires ; le vote rapide de la réforme fiscale avant les élections et avant l'emprunt, sera d'autant plus assuré que celle-ci aura pour objet, non seulement de faire face aux frais de l'emprunt et à une partie du déficit, mais aussi de réaliser un sensible dégrèvement de la terre et des modestes contribuables, des petits propriétaires, paysans, des petits commerçants et des artisans. Que M. Caillaux ne s'y trompe pas ; là est la condition de la victoire devant le Parlement d'abord et devant le pays ensuite. »

De M. Latapie, dans la *République Française* :

« M. Caillaux entend profiter de la gêne extrême où se trouve la France pour arracher à ses représentants une approbation de l'article essentiel du programme de Pau, une adhésion au programme du parti. Il n'y a pas d'autre mot : c'est un abominable chantage exercé par un chef de bande sans scrupules, sur les vrais républicains, sur les bons patriotes, qui ne voudront pas laisser prostituer la signature de la France et laisser ruiner son crédit. »

Bulletin Météorologique

ROUBAIX

ROUBAIX, 28 décembre.
9 h. s., 1° au-dessus de zéro ; 750, variable.
Lundi, 29 décembre.
Minuit, 0° au-dessus de zéro ; 750, variable.
2 h. m., 0° au-dessus de zéro ; 749, variable.

BUREAU CENTRAL MÉTÉOROLOGIQUE DE PARIS

PARIS, dimanche 28 décembre. — La situation atmosphérique reste troublée sur toute l'Europe. Une profonde dépression se trouve sur la Russie (Moscou 720 mm) ; un autre minimum s'étend sur la Scandinavie, les îles Britanniques et la France. Le baromètre marque 771 mm à Skudesnes, 745 mm à Paris. Les fortes pressions se tiennent sur le sud-est du continent et dans les parages de l'Islande (Reykjavik 770 mm).

Le vent est assez fort d'entre ouest et nord sur nos côtes de la Manche, très fort avec mer grosse sur celles de l'Océan ; il est assez fort du sud-ouest en Provence.

Des pluies et des neiges sont tombées sur l'ouest, le centre et le nord de l'Europe. En France, elles ont été abondantes dans le nord-ouest : on a reçu : 11 57 mm d'eau au Mans, 48 à Nantes, 32 à Lorient, 28 à Nancy, 15 à Brest et à Paris, 3 à Bordeaux, 4 à Besançon.

La température a baissé dans nos régions de l'ouest et du nord ; elle a monté dans le centre et le sud. On notait à 7 heures : —5° au Spitzberg, —2° à Kuopio, +2° à Charleville, 3° à Paris et à Nantes, 4° à Toulouse, 7° à Lyon, 11° à Alger et dans les stations élevées : —3° au puy de Dôme, —5° au Ventoux, —7° au pic du Midi.

En France, un temps froid est probable avec des averses de pluie et de neige.

A Paris, hier, la température moyenne (5°1) a été supérieure de 2°9 à l'anormale (7°2).

A la tour Eiffel, température maximum, 6°1 ; minimum, 1°5.

NOUVELLES LOCALES

TOURCOING

IL CAUSAIT DU TAPAGE AU CINÉMA. — Un jeune homme, Achille Delanghe, 19 ans, tapisseur, né à Roncq, demeurant en logement à l'estaminet « Aux victimes du devoir », rue Charles-Wattinne, a été l'objet d'un procès-verbal pour ivresse et port d'arme prohibée. Dans la soirée de dimanche, Delanghe se trouvait au cinéma rue du Chevalier-Bayard, causant du scandale. Les agents qui intervinrent pour le rappeler à l'ordre, le trouvèrent nanti d'un coup de poing américain.

UNE ARRESTATION. — En vertu d'un mandat d'arrêt délivré par le Parquet de Lille, la police a arrêté un ouvrier agricole : Julien Desrumaux, âgé de 48 ans, originaire de Lambersat, inculpé d'attentat à la pudeur.

Nouvelles Régionales

L'INCENDIE de la rue du Faubourg-de-Roubaix

A LILLE

Pendant toute la nuit, la pompe à vapeur a continué à arroser les décombres fumants de la fabrique de pianos automatiques Liévin Bailleul. Une escouade de pompiers est restée jusqu'à six heures du soir afin de parer à tout retour possible du feu. Les locataires des dix-sept maisons ouvrières situées en bordure de la rue Druon, ont réintégré leurs habitations et réinstallé leur mobilier si rapidement déménagé au cours de l'incendie. On s'imagine aisément dans quel état les pauvres meubles ont repris leur place après cette manipulation violente.

L'administration municipale s'est réunie dimanche matin à l'effet de voter les premiers secours, qui seront distribués aux plus lésés des ouvriers ; des sommes plus importantes seront prochainement distribuées par la ville.

Mgr Charost, accompagné de son secrétaire, a visité hier matin les sinistrés de la rue Saint-Druon. Mgr Charost prodigua, en même temps que ses consolations, le contenu de sa bourse. A tous les offices, la quête a été faite, à Saint-Maurice-des-Champs, pour les sinistrés.

On n'a pu encore déterminer exactement les causes de l'incendie. Les ouvriers de l'usine seront contraints à un chômage assez prolongé.

LA PROCHAINE DIRECTION DU NOUVEAU THÉATRE DE LILLE

Les idées de M. Dufrenne

M. Dufrenne, directeur du théâtre du Château-d'Eau à Paris, estime qu'un but doit être poursuivi avant tout : relever le niveau artistique des spectacles de Lille et pour y arriver, il trouve excellente l'idée d'avoir deux scènes, dont l'une réservée exclusivement à la musique, l'autre à la comédie et au drame. A noter dans son projet un point original, M. Dufrenne encouragerait dans les spectacles dramatiques et comiques des représentations de cinématographe !

DIOCÈSE DE LILLE. — Installation du nouveau curé de Saint-Vaast, à Armentières. — Dimanche après-midi, a eu lieu, à Armentières, la cérémonie d'installation du nouveau curé de la paroisse Saint-Vaast, M. l'abbé Camelot, en remplacement de M. le chanoine Jourdain, nommé vicaire général de Lille. Mgr Carton, vicaire général, archiprêtre de Saint-Pierre-Saint-Paul, à Lille, présidait à cette installation.

UN ACCIDENT MORTEL A BOULOGNE. — A onze heures du matin, M. François Gest, 52 ans, demeurant 104, rue du Moulin-à-vapeur, à Boulogne, charretier, est tombé, par suite d'une glissade de son cheval, devant le véhicule qu'il conduisait. Le malheureux reçut une violente commotion cérébrale et mourut presque aussitôt.

UN ENFANT MEURT ÉTOUFFÉ A ARQUES. — Le jeune Gustave Lesage, âgé de 11 mois, dont les parents sont bateliers, en s'amusant avec des haricots, en mit un dans la bouche, et le légume lui resta dans la gorge. Malgré les soins qui lui furent donnés, le pauvre petit mourut asphyxié.

VIOLENT INCENDIE A BROUCKEROUE. — Un violent incendie, dont on ignore la cause, a détruit samedi matin la sécherie de chicorée de M. Albert Desmidt. Les dégâts sont évalués à 65.000 francs. Il y a assurance.

EXPLOITS DE CAMBRIOLEURS A SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE. — Hier soir, M. Leclercq, chef de gare retraité, demeurant rue Fénelon, n° 12, constata que des cambrioleurs avaient, pendant son absence, dérobé dans sa maison une somme de 410 francs en billets et en or ainsi qu'une montre en or et sa chaîne. La police a ouvert une enquête.

Nouvelles Sportives

CYCLISME

AU VÉLODROME D'HIVER

Paris, 28 décembre. — (Par dépêche.) — L'intérêt de cette réunion se reportait entièrement sur la course de demi-fond, qui mettait aux prises les deux antagonistes, Sérès et Darragon, qui marchent tous les deux merveille